DOSSIER SPÉCIAL - Le Budget Communal

Présenté par Annie ESPOSITO
1ère Adjointe au Maire chargée des affaires financières

Nom de l'Association	Montant 2023
Oeuvres des pupilles des Sapeurs-pompiers	1700 €
Leï Moussi	34 000 €
AEMEF	200 €
Amicale des donneurs de sang	800 €
Amicale des nageurs de combats	300 €
Amis de la maquette Mandréenne	1 000 €
AMMAC	300 €
Association Nautique de Saint-Mandrier	1 000 €
Association Nautique de Saint-Mandrier (régates)	1500 €
Association des combattants et victimes de guerre	500 €
Comité des Oeuvres Sociales	5 000 €
Association de Protection de l'Environnement	100 €
Association sportive Louis Clément	600 €
ASSM Football Vétérans	300 €
Association les Bravadeurs	1 100 €
Association le Reboisement de la Forêt Mandréenne	300 €
Association Pointus et Patrimoine	5 000 €
Atelier Provençal	700 €
Basket USSM section	3 000 €
Boulomanes du Creux Saint Georges	4 000 €
Centre nautique de Saint-Mandrier	8 000 €
Centre de plongée de Saint-Mandrier	8 000 €
Chorale Alléluia	400 €
Délégation départementale de l'Education nationale	100 €
Ecole de Danse Presqu'une étoile	1 000 €
Ecole de danse	2 000 €
Fédération Cavalas	1 500 €
USSM Football	20 000 €
Foyer socio-éducatif du Collège Louis Clément	300 €
Gymnastique Volontaire	1 200 €
Judo Aïkido Club	4 000 €
L'arche du Mont Salva	1 900 €
Les Fêtes Mandréanes	15 000 €
La Renarde Mandréenne	300 €
La Respélido	700 €
Les Arts de la Presqu'île	200 €
Les Lucioles	51 000 €
Les Médaillés Militaires	200 €
Les Racines Mandréennes	800 €
Le Souvenir Français	250 €
La Société des Francs Jouteurs	4 500 €
USSM Rugby	14 500 €
Les Vieilles Gloires de l'Ovale Mandréen	200 €
Association Vivons Ensemble	14 000 €
Total	**211 450 €**

Zoom sur nos interactions avec les **ASSOCIATIONS**

Lors du conseil municipal du 6 avril, nous avons voté les subventions allouées aux associations mandréennes. Qu'elles soient culturelles, sportives, patriotiques, festives, patrimoniales ou en relation avec l'environnement, ce sont 211 450 euros qui, cette année, leur seront distribués.

Initié depuis deux ans, notre projet de faire interagir les associations mandréennes avec les activités éducatives et ludiques du **Foyer des jeunes** et du **Centre aéré**, poursuit son chemin.
En ce début d'année, certaines rencontres entre les enfants du «CLSH» et les bénévoles d'associations ont déjà été réalisées. Il s'agit de :

- **les Pescadous du Creux saint Georges** font découvrir le milieu maritime qui nous entoure et ce qui fait la beauté de ce métier cher aux Mandréens ;
- **Pointus et Patrimoine** évoque le patrimoine maritime et comment les Mandréens essaient de conserver et faire vivre nos traditions ;
- **La Respelido** parle du folklore provençal, des costumes et des danses associés ;
- **Lou Cabanon des Pescadous** relate la pêche dans les temps anciens ;
- **Les Boulomanes du Creux Saint Georges** initient les plus jeunes à la pétanque ;
- **Le tennis club de Saint-Mandrier** fait découvrir différentes techniques de la pratique du tennis ;
- **Le Cabanon Mandréen** dont les intervenants initient les enfants aux différents sons et instruments.

En parallèle, au Foyer des jeunes, **l'ANSM** continue de proposer des sorties en mer afin de faire découvrir notre environnement maritime grâce à la conduite de beaux voiliers.

D'autres actions et rencontres sont prévues avec nos associations. Nous consacrerons prochainement un article à ce projet et lors du forum des associations, nous vous le présenterons plus en détails. Un grand merci à tous les bénévoles qui une fois encore ont répondu présents.

Les **GÎTES** de l'Ermitage

Lors du conseil municipal du 19/12/2022 nous avons intégré au budget annexe des gîtes de l'Ermitage, la commercialisation du vin du domaine. L'intégration des dépenses et des recettes liées à l'exploitation du vin renforce ainsi la visibilité des opérations.

Pour 2022 les recettes s'élèvent à 34 917 €. Ceci, ajouté au résultat antérieur reporté, nous permet, cette année encore, de dégager un **résultat de clôture de 95 082 €.**

Pour 2023 le budget prévisionnel est de 223 691 € (146 582 € en fonctionnement et 77 109 € en investissement).

Durant l'année, en plus de l'entretien habituel, des travaux de rénovations intérieures sont prévus dans les gîtes.

Les "Comptes Administratifs" se transforment en "**COMPTES FINANCIERS UNIQUES**"

Nous vous l'avions annoncé l'an dernier. La comptabilité publique fait peau neuve. Ainsi, en lieu et place de rapprocher deux documents comptables entre le Trésor Public et la commune, un seul document est désormais édité et contrôlé au fil de l'eau : **Le Compte Financier Unique**.

Pour le budget principal, celui-ci a été voté le 6 avril, en même temps que le CFU. Dorénavant, nous parlerons donc de Compte Financier Unique. La nouvelle maquette de ce CFU a été jointe aux divers documents transmis aux élus afin de mieux appréhender les débats durant le conseil municipal.

A ce niveau il est intéressant de noter que la commune de Saint-Mandrier qui s'était portée volontaire pour être commune test, est la seule de la métropole TPM à avoir franchi ce cap. Et cela, même si nous en sommes l'une des plus petites communes. Commune petite, mais commune dynamique tout de même. Bravo à nos services financiers !

Pour 2022 nous dégageons un **résultat excédentaire de 1.057641 €** en fonctionnement, prouvant s'il en était besoin que nous maîtrisons bien les dépenses de cette section. **En investissement le résultat final est de 33.853 €.**

Ces divers résultats positifs nous permettent, une fois encore, de financer une partie des investissements en 2023.

Le **BUDGET PRIMITIF 2023** de la commune → **18 901 068,79 €**

Les Investissements

6.772.377,21 €

Dont 4 742 000 €pour les projets structurants :

- Centre aéré à Fliche-Bergis **1 542 000 €**
- Le foyer des jeunes/la médiathèque **2 071 000 €**
- La rénovation/mise aux normes des bâtiments communaux **1 129 000 €**

Dont 768 500 € pour les opérations récurrentes :

Opérations	Reste à réaliser	Crédits nouveaux
Mise en sécurité		27 500,00 €
Postes de secours et plages non concédées	60,48 €	21 500,00 €
Vidéo protection	8 240,44 €	5 000,00 €
Ermitage	30,83 €	7 000,00 €
Cuisine centrale DST	30 917.77 €	0 ,00 €
Cuisine central RS	4 502,77 €	5 000,00 €
Accessibilité	1771,63 €	4 000,00 €
Illuminations	3 610,60 €	7 000,00 €
Eclairage équipements sportifs	50 750,09 €	
Divers bâtiments	82 319,36€	435 998,15 €
Equipements sportifs	1 637,45 €	
Informatique	70 969,68 €	70 000,00 €
Mobilier administratif	1 860,69 €	30 000,00 €
Mobilier scolaire		5 000,00 €
Matériel technique DST	4 395,33 €	24 500,00 €
Matériel technique PM	11 175,20 €	1 000,00 €
Acquisition de véhicules	74 191,08 €	16 500,00 €
Jeux divers pour enfants	1 428,00 €	15 000,00 €
Budget citoyen		90 000,00 €
Matériel scolaire spécifique	830,94 €	3 500,00 €
Total des opérations dites récurrentes	**348 692,34 €**	**768 498,15 €**

Le Fonctionnement

12 128 691,58 €

RECETTES de fonctionnement

Atténuation de charges	1 500,00 €
Produits de service et du domaine	647 582,00 €
Impôts et taxes	6 234 407,00 €
Dotation de participation	1 030 690,00 €
Autres produits	228 000,00 €
Produits financiers	0,00 €
Produits exceptionnels	2 600,00 €
Reprise sur provision semi-budgétaires	14 037,70 €
Total opérations réelles	8 158 816,70 €
Excédent reporté	3 879 649,82 €
Total opérations d'ordre	90 225,06 €
Total Recettes de Fonctionnement	**12 128 691,58 €**

DÉPENSES de fonctionnement

Charges à caractère général	1 617 365 ,00 €
Charges de personnel	4 283 000 ,00 €
Atténuation de produits	880 000 ,00 €
Autre charges de gestion courante	619 650 ,00 €
Charges financières	21 010,37 €
Charges exceptionnelles	20 000 ,00 €
Provisions semi-budgétaires	13 440,00 €
Total opération réelles	7 454 465,37 €
Virement à l'investissement	4 220 094,15 €
Total opérations d'ordre	454 132,06 €
Total Dépenses de Fonctionnement	**12 128 691,58 €**

EN BREF...
Ce qu'il faut retenir pour 2023

- **Le budget total pour 2023 est de 18 901 068,79 €.** Il se réparti en 12 128 691,58 € pour la section Fonctionnement et 6 772 377,21 € pour la section investissement.
- **La réalisation en cours du nouveau pôle "Foyer des jeunes/ Médiathèque"** à laquelle nous consacrons cette année 2 071 000 €. et **la poursuite de notre politique en faveur des jeunes avec l'aide des associations**.
- Les Comptes Administratifs qui laissent la place aux **Comptes Financiers Uniques** et pour lesquels la commune est précurseur dans le domaine. Ceci permettra une lecture plus aisée des comptes.
- Les dépenses et recettes liées à **l'exploitation du vin de l'Ermitage** sont désormais intégrées au budget annexe des Gîtes du Domaine. Ainsi toutes les activités de ce lieu sont regroupées dans un seul et même budget.
- La création d'un projet structurel visant à programmer la **remise aux normes et la réhabilitation des bâtiments communaux**.

Nos constantes avec entre autres :

- **une épargne de gestion préservée** (828k€) grâce essentiellement à une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement.
- **un faible taux d'endettement** avec une capacité d'autofinancement intacte (800 k€).
- **des recettes fiscales stables** (6200 k€) tout en restant les 3èmes mieux placés de TPM pour la TFB.